

Rappel des consignes, avant le départ, pour le bon déroulement du voyage...

Quelques précisions avant le départ, pour le bon déroulement du voyage, nous semblent indispensables !

- Au cours des visites, les élèves devront prendre des notes et être attentifs ; un travail sera demandé par l'équipe enseignante au retour (date de retour du travail fixée avec les élèves) ; les informations recueillies seront exploitées en classe.
Attention la prise de notes sur un téléphone portable ou une tablette est strictement interdite par respect pour les intervenants et devront se faire sur un support papier.
- Nous représentons le Lycée Charles Gide, partout où nous nous rendons... nous insistons sur l'importance d'une tenue décente tout au long de ce séjour : les casquettes, « jean's sous les fesses » ou troués, les décolletés provocants, les jupes trop courtes... sont à proscrire.
- Les élèves ne pourront monter dans le bus que s'ils sont en possession de leur Pièce d'Identité (Carte d'identité ou Passeport) ; indispensable pour accéder à certains sites.
- Seuls les élèves qui en auront fait la demande par écrit, bien avant le jour du départ, (lettre de la famille + signature du Proviseur) seront autorisés au retour, à descendre du bus au péage de Remoulins. Regrouper les demandes et les donner à Mme ROUSSEL.
- Les élèves devront nettoyer leur chambre avant le départ du site d'hébergement ; un responsable de chambre sera désigné par les professeurs ; ils devront également ramasser les papiers dans le bus avant l'arrivée.
- Des sanctions (retenue, exclusion...) seront prises envers les élèves qui ne respectent pas les consignes de l'équipe enseignante ; Les parents seront convoqués et un rapport sera rédigé à l'arrivée.
- L'alcool et toute forme de drogue sont bien évidemment interdits...
- Les élèves devront être déposés et récupérés devant le Lycée Guynemer à Uzès ; pour le retour, nous indiquons un horaire approximatif qui peut varier en fonction des conditions de circulation.
- Nous vous demandons de nous retourner au plus vite, complétée et signée, la fiche « Autorisation de sortie de Parents » (Ne pas oublier de préciser le N° et le Nom de l'assurance), votre règlement ainsi que tous les documents nécessaires à la préparation du voyage.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.